

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

États consolidés des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Périodes de 16 semaines terminées		Périodes de 40 semaines terminées	
	le 4 octobre 2008	le 6 octobre 2007	le 4 octobre 2008	le 6 octobre 2007
Ventes	2 793 005 \$	2 542 671 \$	6 926 112 \$	6 309 560 \$
Charges d'exploitation				
Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation (note 2)	2 473 584	2 260 187	6 153 649	5 631 656
Amortissement	63 799	54 942	154 894	130 752
Bénéfice d'exploitation	255 622	227 542	617 569	547 152
Intérêts débiteurs (note 4)	20 100	15 920	48 012	38 688
Bénéfice avant impôts	235 522	211 622	569 557	508 464
Impôts sur les bénéfices (note 2)				
Exigibles	84 662	93 369	189 350	177 548
Futurs	(11 651)	(23 419)	(11 954)	(8 194)
	73 011	69 950	177 396	169 354
Bénéfice net	162 511 \$	141 672 \$	392 161 \$	339 110 \$

Bénéfice net par action ordinaire :

De base	0,75 \$	0,65 \$	1,81 \$	1,57 \$
Dilué	0,75 \$	0,65 \$	1,80 \$	1,56 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation				
– De base (en millions)	217,1	216,4	216,9	215,9
– Dilué (en millions)	217,5	217,3	217,5	217,2
Nombre réel d'actions ordinaires en circulation (en millions)	217,1	216,6	217,1	216,6

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

États consolidés des bénéfices non répartis

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Périodes de 40 semaines terminées	
	le 4 octobre 2008	le 6 octobre 2007
Bénéfices non répartis au début, tels que déclarés	1 580 888 \$	1 225 682 \$
Incidence de l'adoption d'une nouvelle norme comptable, le chapitre 3031 du <i>Manuel</i> , intitulé « Stocks » (note 2)	(21 337)	(18 150)
Bénéfices non répartis au début, tels que retraités	1 559 551	1 207 532
Bénéfice net	392 161	339 110
Dividendes	(139 970)	(103 711)
Prime sur le capital-actions acquis aux fins d'annulation	(30)	(24)
Bénéfices non répartis à la fin	1 811 712 \$	1 442 907 \$

États consolidés du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Périodes de 16 semaines terminées		Périodes de 40 semaines terminées	
	le 4 octobre 2008	le 6 octobre 2007	le 4 octobre 2008	le 6 octobre 2007
Bénéfice net	162 511 \$	141 672 \$	392 161 \$	339 110 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts				
Variation du gain (de la perte) non réalisé(e) sur les dérivés sur taux d'intérêt (déduction faite des impôts de 375 \$ et de 971 \$ [431 \$ et 792 \$ en 2007] respectivement)	(761)	(875)	(1 972)	1 500
Variation du gain (de la perte) non réalisé(e) sur les dérivés sur contrat à terme d'actions (déduction faite des impôts de 296 \$ et de 74 \$ [82 \$ et 42 \$ en 2007] respectivement)	(602)	163	(151)	85
Montant du gain (de la perte) non réalisé(e) antérieurement sur les dérivés sur contrat à terme d'actions constaté dans les résultats pour la période (déduction faite des impôts de 3 \$ et de 2 \$ [néant et 59 \$ en 2007] respectivement)	7	2	(4)	(113)
Autres éléments du résultat étendu	(1 356)	(710)	(2 127)	1 472
Résultat étendu	161 155 \$	140 962 \$	390 034 \$	340 582 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début			247 \$	406 \$
Autres éléments du résultat étendu			(2 127)	1 472
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin			(1 880) \$	1 878 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Bilans consolidés

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	4 octobre 2008	6 octobre 2007	29 décembre 2007
Actif			
À court terme			
Trésorerie	49 817 \$	17 477 \$	27 588 \$
Débiteurs	399 254	325 034	372 306
Stocks (note 2)	1 590 062	1 402 477	1 545 599
Impôts à recouvrer	18 064	-	-
Impôts futurs (note 2)	82 211	67 619	69 952
Charges payées d'avance et dépôts	94 926	131 735	134 692
	2 234 334	1 944 342	2 150 137
Immobilisations corporelles	1 289 443	1 030 783	1 126 513
Frais reportés	38 497	28 423	32 966
Écart d'acquisition	2 400 898	2 229 945	2 245 441
Autres actifs incorporels	84 457	55 726	57 930
Autres actifs	20 480	11 243	8 990
Total de l'actif	6 068 109 \$	5 300 462 \$	5 621 977 \$
Passif			
À court terme			
Dettes bancaires	259 394 \$	246 909 \$	225 152 \$
Papier commercial (note 7)	343 847	537 201	543 847
Créditeurs et charges à payer	913 392	761 285	990 545
Impôts à payer (note 2)	-	106 260	65 100
Dividendes à payer	46 677	34 656	34 686
Tranche à court terme de la dette à long terme	299 986	-	298 990
	1 863 296	1 686 311	2 158 320
Dettes à long terme (note 7)	447 069	298 872	-
Autres passifs à long terme	289 098	229 020	244 657
Impôts futurs	34 006	26 704	30 171
	2 633 469	2 240 907	2 433 148
Participation des franchisés	102 614	102 588	113 119
Capitaux propres			
Capital-actions	1 511 412	1 502 145	1 506 020
Surplus d'apport	10 782	10 037	9 892
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 880)	1 878	247
Bénéfices non répartis (note 2)	1 811 712	1 442 907	1 559 551
	1 809 832	1 444 785	1 559 798
	3 332 026	2 956 967	3 075 710
Total du passif et des capitaux propres	6 068 109 \$	5 300 462 \$	5 621 977 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Périodes de 16 semaines terminées		Périodes de 40 semaines terminées	
	le 4 octobre 2008	le 6 octobre 2007	le 4 octobre 2008	le 6 octobre 2007
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (note 2)	162 511 \$	141 672 \$	392 161 \$	339 110 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	68 137	56 750	164 809	136 486
Impôts futurs (note 2)	(11 651)	(23 419)	(11 954)	(8 194)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	1 203	2 420	3 183	4 372
Rémunération à base d'actions	516	1 049	1 312	2 963
	220 716	178 472	549 511	474 737
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (notes 2 et 3)	(67 168)	(27 448)	(244 596)	(147 691)
Augmentation des autres passifs à long terme	18 667	19 944	35 951	32 237
Coûts d'ouverture d'établissements	(7 402)	(7 307)	(17 714)	(14 249)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	164 813	163 661	323 152	345 034
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(161 298)	(137 541)	(317 128)	(248 826)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	10 422	6 705	18 594	6 794
Acquisition d'entreprises – HealthAcces et Information Healthcare Marketing Corp. (note 3)	(88 498)	-	(88 498)	-
Acquisitions d'autres entreprises (note 3)	(21 745)	(110 268)	(109 207)	(121 074)
Dépôts	20 639	(66 683)	59 718	(74 815)
Autres actifs	(2 555)	(7)	(12 250)	(1 046)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(243 035)	(307 794)	(448 771)	(438 967)
Activités de financement				
Dettes bancaires, montant net	(1 047)	20 498	34 242	112 422
Papier commercial, montant net (note 7)	95 000	64 324	(199 350)	34 199
Émission de titres d'emprunt à long terme (note 7)	-	-	450 000	-
Frais de financement engagés	-	(20)	(3 500)	(20)
Participation des franchisés	(271)	(4 164)	(10 505)	(14 061)
Produit de l'émission d'actions à l'exercice d'options sur actions	601	3 628	4 756	10 591
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions	6	29	219	295
Rachat de capital-actions	(35)	-	(35)	(29)
Dividendes versés	(46 667)	(34 588)	(127 979)	(94 852)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	47 587	49 707	147 848	48 545
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(30 635)	(94 426)	22 229	(45 388)
Trésorerie au début	80 452	111 903	27 588	62 865
Trésorerie à la fin	49 817 \$	17 477 \$	49 817 \$	17 477 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie				
Intérêts payés	8 405 \$	10 295 \$	37 669 \$	32 721 \$
Impôts sur les bénéfices payés	104 129 \$	56 797 \$	271 464 \$	165 087 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

1. MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et aux mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles qui ont été utilisées dans la préparation des états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice de 52 semaines terminé le 29 décembre 2007, à l'exception des éléments décrits à la note 2, intitulée Modifications de conventions comptables. Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations requises en vertu des PCGR du Canada pour les états financiers annuels et, par conséquent, ils doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels les plus récents et aux notes complémentaires qui sont inclus dans le rapport annuel 2007 de la Société.

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de Corporation Shoppers Drug Mart, de ses filiales et des entités qui sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables comme les définit la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (la « NOC-15 »). En vertu de la NOC-15, la Société a consolidé les établissements des franchisés.

Les établissements individuels des franchisés qui constituent le réseau d'établissements de la Société sont des entités à détenteurs de droits variables dont la Société est le principal bénéficiaire. Ainsi, les établissements des franchisés sont assujettis à la consolidation par la Société. Comme les établissements des franchisés demeurent des personnes morales distinctes, la consolidation de ces établissements n'a aucune incidence sur les risques sous-jacents auxquels doit faire face la Société.

La Société avait pris un arrangement avec une fiducie indépendante (la « fiducie ») dans le but de consentir des prêts aux franchisés pour faciliter leur acquisition de stocks et pour financer leurs besoins en fonds de roulement. Le financement des activités de la fiducie s'effectuait au moyen de l'émission de billets à court terme adossés à des créances à l'intention de tiers investisseurs. La fiducie constituait une entité à détenteurs de droits variables dont la Société était le principal bénéficiaire. Par conséquent, la fiducie était assujettie à l'obligation de consolidation par la Société. Les résultats d'exploitation de la fiducie ont été inclus dans les résultats d'exploitation consolidés de la Société jusqu'au 10 juin 2008, date de dissolution de la fiducie. Veuillez vous reporter aux notes 7 et 8 ci-après pour une analyse complémentaire portant sur la fiducie.

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Informations à fournir concernant le capital

En 2006, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable portant sur les informations à fournir concernant le capital (le « chapitre 1535 »). Ce chapitre exige la présentation d'informations quantitatives et qualitatives afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. La norme exige également que l'entité fournisse des informations sur le fait qu'elle s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise et, si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en question, sur les conséquences de cette inapplication. La norme prend effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. La Société a appliqué la nouvelle norme comptable au début de l'exercice considéré et sa mise en application n'a eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la Société; les informations à fournir découlant de cette mise en application sont présentées ci-après.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société quant à la gestion du capital consistent à assurer une croissance rentable de ses activités tout en maintenant une souplesse financière appropriée au financement de nouvelles occasions d'investissement intéressantes et autres exigences ou occasions imprévues qui pourraient survenir. Une croissance rentable se définit comme la croissance du bénéfice en rapport avec le capital additionnel investi dans l'entreprise de manière à ce que la Société puisse tirer un taux de rendement intéressant sur ce capital. Afin de favoriser une croissance rentable, les principaux investissements de la Société comprennent des ajouts à la superficie de vente de son réseau d'établissements au moyen de la construction d'établissements nouveaux, relocalisés et agrandis, incluant les améliorations locatives et les agencements connexes, l'acquisition de sites destinés à la construction de futurs établissements, de même que l'acquisition de pharmacies indépendantes ou de leurs fichiers d'ordonnances. De plus, la Société effectue des dépenses en immobilisations dans les technologies de l'information et dans ses capacités de distribution afin de soutenir un réseau d'établissements en expansion. La Société procure également à ses franchisés des liquidités au moyen de prêts et de garanties. Elle compte en grande partie sur ses flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour financer son programme d'investissement en immobilisations et effectuer ses distributions de dividendes à ses actionnaires. Ces flux de trésorerie sont complétés, au besoin, au moyen de l'emprunt de titres de créance additionnels. Au cours de la période, ces objectifs n'ont fait l'objet d'aucune modification.

La Société estime que la dette bancaire, le papier commercial, la dette à long terme (incluant la tranche à court terme de celle-ci) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie, composent le total de sa structure du capital. La Société tient également compte de ses obligations en vertu de contrats de location-exploitation lorsqu'elle évalue le total de sa structure du capital. La Société gère sa structure du capital de façon à conserver les cotes de crédit de grande qualité que lui attribuent deux agences d'évaluation du crédit. En outre, afin de maintenir la structure du capital qu'elle recherche, la Société peut ajuster le niveau de dividendes versés aux actionnaires, émettre des actions supplémentaires, racheter des actions aux fins d'annulation ou procéder à l'émission ou au remboursement sur la dette. La Société est soumise à certaines clauses restrictives et elle se conforme à ces clauses.

La Société surveille sa structure du capital essentiellement en évaluant le ratio de sa dette nette par rapport aux capitaux propres et le ratio de sa dette nette par rapport au total de sa structure du capital, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter d'autres obligations définies en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres charges fixes.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines informations ayant trait à la structure du capital et à la situation financière de la Société à la fin des périodes indiquées.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

	4 octobre 2008	6 octobre 2007	29 décembre 2007
Trésorerie	(49 817) \$	(17 477) \$	(27 588) \$
Dette bancaire	259 394	246 909	225 152
Papier commercial	343 847	537 201	543 847
Tranche à court terme de la dette à long terme	299 986	-	298 990
Dette à long terme	447 069	298 872	-
Dette nette	1 300 479	1 065 505	1 040 401
Capitaux propres	3 332 026	2 956 967	3 075 710
Total de la structure du capital	4 632 505 \$	4 022 472 \$	4 116 111 \$
Dette nette:capitaux propres	0,39:1	0,36:1	0,34:1
Dette nette:total de la structure du capital	0,28:1	0,26:1	0,25:1
BAIIA:intérêts débiteurs ayant un effet sur la trésorerie ^{1, 2}	17,23:1	18,93:1	18,37:1

1. Aux fins du calcul des ratios, le BAIIA se compose du BAIIA de chacune des périodes de 52 semaines terminées à ces dates. Le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) est une mesure financière non définie par les PCGR. Les mesures financières non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.
2. Les intérêts débiteurs ayant un effet sur la trésorerie sont également une mesure non définie par les PCGR et ils se composent des intérêts débiteurs pour chacune des périodes de 52 semaines terminées à ces dates et excluent l'amortissement des frais de financement reportés.

Au cours de la période, la Société a maintenu sa structure du capital et sa situation financière souhaitées, comme le démontrent les ratios ci-dessus.

Un sommaire des cotes de solvabilité de la Société au 4 octobre 2008 est présenté dans le tableau suivant :

	Standard & Poor's	Dominion Bond Rating Service
Cote de solvabilité d'entreprises	BBB+	-
Créances non garanties de premier rang	BBB+	A (bas)
Papier commercial	-	R-1 (bas)

Aucune modification n'a été apportée aux cotes de solvabilité de la Société au cours des périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 4 octobre 2008.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

La Société a adopté deux nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers : le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir » (le « chapitre 3862 »), et le chapitre 3863 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – présentation » (le « chapitre 3863 »). Ces normes ont été publiées en décembre 2006 et ont remplacé le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». La nouvelle norme sur les informations à fournir accorde plus d'importance aux informations à fournir sur les risques découlant des instruments financiers ainsi que sur la façon dont l'entité gère ces risques. La nouvelle norme de présentation reprend les exigences en matière de présentation figurant dans le chapitre 3861 qui a été remplacé. Ces normes sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. La Société a appliqué les nouvelles normes comptables au début de l'exercice considéré et leur mise en application n'a eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la Société; les informations à fournir découlant de la mise en application sont présentées ci-après dans le rapport de gestion de la Société pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 4 octobre 2008.

Conformément au chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », tous les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou autres passifs financiers. Le classement détermine le traitement comptable de l'instrument. La Société établit le classement lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier, en fonction du but sous-jacent de cet instrument.

Les actifs et passifs financiers de la Société sont classés et évalués comme suit :

Actif/passif	Catégorie	Évaluation
Trésorerie	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Dépôts ¹	Prêts et créances	Coût après amortissement
Débiteurs à long terme ²	Prêts et créances	Coût après amortissement
Dette bancaire	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Papier commercial	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Créditeurs	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Dette à long terme	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Autres passifs à long terme	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Dérivés	Classement	Évaluation
Dérivés sur taux d'intérêt ³	Couverture efficace des flux de trésorerie	Juste valeur
Dérivés sur contrats à terme d'actions ³	(4)	Juste valeur

Notes :

1. La valeur comptable des dépôts est incluse dans les charges payées d'avance et dépôts dans les bilans consolidés.
2. La valeur comptable des débiteurs à long terme est incluse dans les autres actifs dans les bilans consolidés.
3. Les valeurs comptables des dérivés de la Société sont incluses dans les débiteurs, les autres actifs, les créditeurs et charges à payer et les autres passifs à long terme dans les bilans consolidés.
4. La tranche des dérivés sur contrats à terme d'actions ayant trait aux unités gagnées en vertu du régime incitatif à long terme est désignée comme un instrument financier dérivé. Veuillez vous reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2007 de la Société pour une analyse complémentaire du régime incitatif à long terme.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers qui sont mesurés au coût après amortissement sont initialement constatés à la juste valeur et ensuite au coût après amortissement, les gains et les pertes étant constatés dans le bénéfice de la période au cours de laquelle survient le gain ou la perte. Les variations de juste valeur des instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la variation a lieu. Les variations de juste valeur des instruments financiers de la Société désignés comme des couvertures efficaces des flux de trésorerie sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu; les variations des instruments dérivés n'étant pas désignés comme des couvertures efficaces sont constatées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la variation a lieu.

Coûts de transaction

La Société a adopté la méthode comptable selon laquelle les coûts de transaction sont additionnés aux actifs et aux passifs classés comme détenus à des fins autres que de transaction.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société se sert de dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer les risques découlant de la fluctuation des taux d'intérêt de son papier commercial. Les produits ou les charges liés à l'utilisation de ces instruments sont inclus dans les intérêts débiteurs de l'exercice.

La Société a recours à des contrats à terme d'actions réglés en espèces pour limiter son risque lié aux fluctuations futures du cours de ses actions en ce qui a trait aux attributions d'unités d'actions en vertu du régime incitatif à long terme (le « RILT ».) Les produits et les charges découlant de l'utilisation de ces instruments sont inclus dans les autres charges d'exploitation de l'exercice. Veuillez vous reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2007 de la Société pour une analyse complémentaire du RILT.

La Société définit, désigne et documente en bonne et due forme toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie d'appréciation des risques sur lesquels reposent ses diverses opérations de couverture. La Société détermine, tant lors de la mise en place de la couverture que de façon continue par la suite, y compris lors de la nouvelle désignation, si les dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon très efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Lorsque de tels dérivés cessent d'exister ou d'être des couvertures efficaces, ou lorsque la relation n'est plus désignée comme une relation de couverture, tous les gains ou pertes connexes sont comptabilisés dans le bénéfice net au cours de la même période que les gains ou les pertes correspondants des éléments couverts. Si l'élément couvert cesse d'exister, les gains ou les pertes reportés connexes sont constatés dans le bénéfice net pour la période au cours de laquelle l'élément couvert cesse d'exister. Les variations de la juste valeur des dérivés de la Société représentent des opérations sans effet sur la trésorerie et, en conséquence, elles ne sont pas constatées dans les états consolidés des flux de trésorerie.

La Société n'a pas d'élément intégré appréciable dans des ententes contractuelles qui nécessitent une présentation séparée du contrat hôte auquel il est lié.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dérivés sur taux d'intérêt

En décembre 2005, la Société a conclu des contrats de dérivés sur taux d'intérêt en vue de convertir un capital théorique global de 250 000 \$ se rapportant à la dette sous forme de papier commercial à taux variables émis par la fiducie en une dette à taux fixe. Le papier commercial émis par la fiducie a été remplacé par du papier commercial émis directement par la Société. Les taux d'intérêt fixes à payer par la Société en vertu des contrats de dérivés varient de 4,03 % à 4,18 %. Ces contrats viennent à échéance comme suit : une tranche de 150 000 \$ en décembre 2008, une tranche de 50 000 \$ en décembre 2009 et une tranche de 50 000 \$ en décembre 2010, assortis d'une disposition cliquet de un à trois mois.

Selon les valeurs de marché des ententes relatives à des dérivés sur taux d'intérêt au 4 octobre 2008, la Société a constaté un passif de 2 516 \$, dont une tranche de 200 \$ est présentée dans les créditeurs et charges à payer et une tranche de 2 316 \$, dans les autres passifs à long terme. Selon les valeurs de marché des ententes relatives aux dérivés sur taux d'intérêt au 6 octobre 2007, la Société a constaté un actif de 2 630 \$ dans les autres actifs. Les valeurs de marché ont été établies en fonction des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces ententes.

Dérivés sur contrat à terme d'actions

Selon les valeurs de marché des ententes relatives aux dérivés sur contrat à terme d'actions au 4 octobre 2008, la Société a constaté un passif net de 670 \$, dont une tranche de 152 \$ est présentée dans les débiteurs et une tranche de 822 \$, dans les autres passifs à long terme. Selon les valeurs de marché des ententes relatives aux dérivés sur contrat à terme d'actions au 6 octobre 2007, la Société a constaté un actif de 1 051 \$ dans les autres actifs. Les valeurs de marché ont été établies en fonction des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces ententes.

Au cours de la période de 16 semaines terminée le 4 octobre 2008, des pertes nettes de 7 \$ (2 \$ en 2007) auparavant classées dans les autres éléments du résultat étendu ont été reclassées dans le bénéfice. Au cours de la période de 40 semaines terminée le 4 octobre 2008 des gains nets de 4 \$ (113 \$ en 2007) auparavant classés dans les autres éléments du résultat étendu ont été reclassés dans le bénéfice.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers représente le montant estimatif que recevrait ou paierait la Société si elle réglait les actifs et les passifs financiers à la date de présentation de l'information.

La juste valeur des créances à long terme, du passif à long terme et de la dette à long terme se rapproche de leur valeur comptable compte tenu des taux actuels du marché liés à ces instruments.

Les dérivés sur taux d'intérêt et les dérivés sur contrat à terme d'actions sont constatés à la juste valeur, laquelle est évaluée en fonction des taux actuels du marché et des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces ententes.

Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des risques financiers pouvant avoir une incidence négative sur sa performance financière. La Société peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de gérer certains de ces risques. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Ces risques font l'objet d'une analyse plus détaillée dans la section intitulée « Risques et gestion du risque – Instruments financiers » présentée aux pages 16 et 17 du rapport de gestion de la Société pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 4 octobre 2008.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Stocks

En juin 2007, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable concernant les stocks (le « chapitre 3031 »), laquelle est fondée sur la norme comptable internationale IAS 2, publiée par l'IASB, et a remplacé le chapitre 3030, intitulé « Stocks ». Le nouveau chapitre fournit des indications sur la détermination du coût des stocks et sa comptabilisation ultérieure en charges en plus d'exiger des informations connexes supplémentaires. La nouvelle norme permet également la contrepassation de toute perte de valeur comptabilisée antérieurement. La norme est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. La Société a appliqué la nouvelle norme comptable rétrospectivement au début de l'exercice considéré, avec retraitement des exercices antérieurs.

Les résultats des périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 6 octobre 2007 reflètent une augmentation du coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation et une diminution du bénéfice d'exploitation de 1 176 \$ et de 799 \$, respectivement, et une diminution du bénéfice net de 902 \$ et de 859 \$, respectivement, le bénéfice net par action de base et dilué demeurant inchangé. Pour l'exercice terminé le 29 décembre 2007, ces résultats se sont traduits par une augmentation du coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation et par une diminution du bénéfice d'exploitation et du bénéfice net de 3 742 \$ et de 3 187 \$, respectivement, donnant lieu à une baisse du bénéfice net par action de base et dilué de 0,01 \$.

La mise en application de la nouvelle norme a entraîné une baisse du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 21 337 \$ et de 18 150 \$ en 2008 et en 2007, respectivement. Au 29 décembre 2007 et au 6 octobre 2007, l'incidence sur les soldes s'est traduite par une diminution des stocks de 31 925 \$ et de 28 984 \$, respectivement, par une augmentation de l'actif d'impôts futurs de 9 863 \$ et de 9 463 \$, respectivement, et par une diminution des impôts à payer de 725 \$ et de 512 \$, respectivement.

Les stocks se composent des stocks de marchandises et sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation estimative. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût comprend la totalité des dépenses directes et autres coûts appropriés engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La Société classe les remises et autres contreparties reçues d'un fournisseur à titre de réduction du coût des stocks, à moins que la remise ne se rapporte clairement au remboursement d'une charge particulière.

Pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 4 octobre 2008, le coût des stocks constaté à titre de charge et inclus dans le coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation s'établissait à 1 758 232 \$ et à 4 386 055 \$ (1 622 654 \$ et 4 045 713 \$ en 2007), respectivement. Au cours de la période, aucune perte de valeur importante des stocks n'a été constatée en raison d'une valeur de réalisation nette inférieure au coût et aucune perte de valeur des stocks constatée au cours des exercices précédents n'a fait l'objet d'une reprise.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers – comment déterminer si un contrat est habituellement libellé dans une monnaie unique

En janvier 2008, le Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN ») a publié l'abrégé CPN-169, intitulé « Comment déterminer si un contrat est habituellement libellé dans une monnaie unique », lequel fournit des directives additionnelles sur le sens ou l'interprétation de l'expression « habituellement libellé » employée dans le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Les nouvelles directives prennent effet pour les états financiers intermédiaires et annuels publiés le 15 mars 2008 ou après cette date. La Société a appliqué les nouvelles directives rétrospectivement au début de son exercice 2008. La mise en application n'a eu aucune incidence importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société ni sur les informations qu'elle fournit.

Futures normes comptables

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

En février 2008, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable concernant l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles (le « chapitre 3064 »), laquelle est fondée sur la norme comptable internationale IAS 38, publiée par l'IASB et intitulée « Immobilisations incorporelles ». Le nouveau chapitre remplace les directives existantes portant sur l'écart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles et sur les frais de recherche et de développement. Il fournit des indications additionnelles sur l'évaluation du coût de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles. La norme prend effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La Société appliquera les nouvelles normes comptables au début de son exercice 2009. La Société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses résultats d'exploitation, sur sa situation financière et sur les informations qu'elle fournit.

Fondements conceptuels des états financiers

En février 2008, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 1000, intitulé « Fondements conceptuels des états financiers », afin de clarifier les critères relatifs à la comptabilisation d'un actif et au moment de la constatation des charges. Les nouvelles exigences prennent effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La Société appliquera les modifications au chapitre 1000 au début de son exercice 2009. La mise en application des modifications au chapitre 1000 n'aura aucune incidence sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société ni sur les informations qu'elle fournit puisque les modifications clarifient l'application du chapitre 1000.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

3. ACQUISITIONS

Centre d'Escomptes Racine

Le 25 septembre 2007, la Société a acquis les actifs de sept établissements de la chaîne de pharmacies Centre d'Escomptes Racine, situés au Québec. Les activités des établissements acquis ont été incluses dans les résultats d'exploitation de la Société à partir de la date d'acquisition.

Le coût global de l'acquisition, en espèces incluant les frais engagés dans le cadre de l'acquisition, s'est élevé à 77 530 \$ et a été réparti entre les actifs nets en fonction de leur juste valeur, comme suit :

Fonds de roulement	9 363 \$
Immobilisations corporelles	997
Écart d'acquisition	54 273
Fichiers d'ordonnance ¹	12 100
Charge d'impôts futurs	797
Prix d'achat	<u>77 530 \$</u>

1. La valeur comptable des fichiers d'ordonnance de la Société est incluse dans les autres actifs incorporels dans les bilans consolidés.

La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement présentée dans les états consolidés des flux de trésorerie n'inclut pas les soldes de fonds de roulement acquis dans le cadre de l'acquisition de Centre d'Escomptes Racine par la Société. Ces soldes sont inclus dans les activités d'investissement.

HealthAccess et Information Healthcare Marketing Corp.

Le 2 juillet 2008, la Société a fait l'acquisition des actifs de la division de médicaments spécialisés HealthAccess de Calea Ltd. ainsi que de la totalité des actions d'Information Healthcare Marketing Corp., filiale en propriété exclusive de Calea Ltd., qui gère un centre d'appels connexe. Établie à Mississauga, l'entreprise acquise sera exploitée par le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et offrira un soutien complet aux patients qui ont besoin de médicaments spécialisés. Les actifs acquis se composent principalement de l'écart d'acquisition, des actifs incorporels et des améliorations locatives à deux emplacements. Le coût total de l'acquisition, incluant les frais engagés relativement à l'acquisition, a été de 88 498 \$ et sera réparti entre les actifs en espèces acquis en fonction de leur juste valeur. La répartition du prix d'achat demeurera provisoire jusqu'à la finalisation de l'évaluation des actifs acquis.

Les activités liées aux entreprises et aux actifs acquis ont été incluses dans les résultats d'exploitation de la Société à partir de la date d'acquisition.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

3. ACQUISITIONS (suite)

Acquisitions d'autres entreprises

Au cours des périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 4 octobre 2008, la Société a acquis les actifs ou actions d'un certain nombre de pharmacies, qui, pris individuellement, n'ont pas d'incidence importante sur le total des acquisitions de la Société. Le coût global des acquisitions, qui se chiffre à 21 745 \$ et à 109 207 \$ (32 738 \$ et 43 544 \$ en 2007), respectivement, y compris les frais engagés dans le cadre des acquisitions, est imputé principalement à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels en fonction de leur juste valeur. Certaines répartitions du coût d'acquisition sont préliminaires et pourraient changer. Les activités des pharmacies acquises ont été incluses dans les résultats d'exploitation de la Société à partir de la date d'acquisition.

4. INTÉRÊTS DÉBITEURS

Les principaux éléments des intérêts débiteurs de la Société s'établissent comme suit :

	Périodes de 16 semaines terminées		Périodes de 40 semaines terminées	
	le 4 octobre 2008	le 6 octobre 2007	le 4 octobre 2008	le 6 octobre 2007
Intérêts sur la dette bancaire	3 467 \$	3 683 \$	8 318 \$	7 983 \$
Intérêts sur le papier commercial	4 846	7 854	19 880	19 408
Intérêts sur la dette à long terme	11 787	4 383	19 814	11 297
	20 100 \$	15 920 \$	48 012 \$	38 688 \$

5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La charge nette au titre des prestations constituées comprise dans les résultats pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 4 octobre 2008 s'élevait à 1 807 \$ et à 4 519 \$ (1 991 \$ et 5 113 \$ en 2007), respectivement, pour des prestations accordées en vertu de régimes de retraite et à 31 \$ et à 77 \$ (31 \$ et 77 \$ en 2007), respectivement, pour des prestations accordées en vertu d'autres régimes d'avantages sociaux.

6. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions émises après 2002 en vertu de ses programmes d'options sur actions. Si la charge de rémunération en vertu de la méthode de comptabilisation à la juste valeur avait été constatée à l'égard des options sur actions émises en 2002, les options sur actions auraient été entièrement passées en charges avant la fin de l'exercice 2007 de la Société; par conséquent, il n'y aurait aucune incidence sur le bénéfice net de la Société pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 4 octobre 2008 et le bénéfice net serait réduit de 14 \$ et de 174 \$ pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 6 octobre 2007. Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action seraient demeurés inchangés pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 4 octobre 2008 et le 6 octobre 2007.

Pour une description des programmes d'options sur actions de la Société, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés présentés dans le rapport annuel 2007 de la Société.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

7. REFINANCEMENT DE LA DETTE

Le 22 avril 2008, la Société a modifié le montant de sa facilité de crédit bancaire existante qui vient à échéance en juin 2011, lequel est passé de 550 000 \$ à 800 000 \$. Parallèlement à cette modification, la Société a également augmenté son programme de papier commercial, le faisant passer de 300 000 \$ à 500 000 \$.

Le 23 avril 2008, la Société a émis du papier commercial totalisant 200 000 \$ afin d'acquérir les prêts consentis aux franchisés par la fiducie. L'acquisition de ces prêts a permis de ramener de 499 000 \$ à 299 000 \$ l'encours des prêts consentis aux franchisés par la fiducie. Parallèlement à cette réduction, le montant de la lettre de crédit de soutien fournie par la Société à la fiducie comme mesure de rehaussement du crédit a été réduit, passant de 50 000 \$ à 30 000 \$.

Le 22 mai 2008, la Société a déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières dans chacune des provinces du Canada un prospectus simplifié de base définitif (le « prospectus ») pour l'émission de billets à moyen terme négociables d'un montant maximal de un milliard de dollars. Sous réserve des exigences de la loi applicable, les billets à moyen terme négociables peuvent être émis dans le cadre du prospectus définitif pendant une période maximale de 25 mois à compter de la date du visa définitif, soit le 22 mai 2008. Aucune dette supplémentaire n'a été contractée par la Société à la suite de ce dépôt.

Le 2 juin 2008, la Société a émis 450 000 \$ en billets à moyen terme de cinq ans (les « billets de série 2 ») en vertu du prospectus, pour un produit net global de 448 285 \$. Les billets de série 2 viendront à échéance le 3 juin 2013 et portent intérêt au taux fixe de 4,99 % par année.

Le produit net global de l'émission des billets de série 2 a été utilisé pour acquérir l'encours restant des prêts consentis aux franchisés par la fiducie et le solde a servi à réduire le papier commercial en circulation émis par la Société. Parallèlement à l'acquisition de la totalité des prêts restants consentis aux franchisés par la fiducie, la lettre de crédit de soutien de 30 000 \$ a été annulée et retournée à la Société par la fiducie.

8. FIDUCIE DE FINANCEMENT

En raison du refinancement de la dette décrit à la note 7 ci-dessus, la fiducie a été dissoute le 10 juin 2008.

9. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 17 octobre 2008, la Société a conclu une nouvelle facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours d'un montant maximal de 200 000 \$. Cette facilité était disponible pour un prélèvement unique afin de refinancer en partie ses billets à moyen terme d'un montant de 300 000 \$ venant à échéance le 24 octobre 2008. Le 23 octobre 2008, la Société a choisi de prélever la totalité de cette facilité afin de refinancer une tranche de ses billets à moyen terme d'un montant de 300 000 \$ venant à échéance. La tranche restante du montant nécessaire au refinancement des billets à moyen terme de 300 000 \$ a été prélevée à même les fonds disponibles en vertu de la facilité de crédit bancaire renouvelable à terme déjà existante de 800 000 \$, venant à échéance le 6 juin 2011. Le 24 octobre 2008, les billets à moyen terme d'un montant de 300 000 \$ ont été remboursés en entier, de même que la totalité des intérêts courus et impayés sur le paiement d'intérêt semestriel final. Sur une base consolidée, compte tenu du remboursement lié aux bons à moyen terme à échéance, la dette nette de la Société est demeurée sensiblement inchangée à la suite de ces activités de refinancement.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Annexe

(non vérifié)

Annexe aux états financiers consolidés portant sur la couverture par le bénéfice

Période de 52 semaines terminée le 4 octobre 2008

Couverture par le bénéfice des obligations liées à la dette à long terme	37,73 fois
--	------------

Le ratio de la couverture de la dette à long terme (y compris toute tranche à court terme) par le bénéfice correspond au bénéfice (avant intérêts et impôts sur les bénéfices) divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme (y compris toute tranche à court terme). Les intérêts débiteurs excluent tous les montants liés à l'amortissement qui étaient inclus dans les intérêts débiteurs, tels qu'ils sont présentés dans l'état consolidé des résultats de la Société pour la période.